

AG de EMM 1^{er} septembre 2023

M Djouadi, président ouvre la séance à 20H15.

Azzedine Djouadi remercie les présents et excuse Mme Quentin, maire de Saint Brice Courcelles, Mme Galasso, M Parizot qui a donné pouvoir, M Fleischman, Mme Stutz, Mme Maireaux. Il accueille Morad Khatib dont c'est la première AG et il ne manquera pas durant toute l'Assemblée de rendre hommage à J Luc Sené qui a conduit notre Ecole durant tant d'années.

L'AG suit alors l'ordre du jour.

- 1) Approbation du compte-rendu de l'AG 2022 à l'unanimité
- 2) Rapport moral 2022-23 ci-joint . A Djouadi souligne la continuité mais aussi le développement de l'activité. Il remercie chaleureusement Claire et les bénévoles du CA ainsi que l'engagement des communes de Saint Brice Courcelles et Champigny et le cabinet comptable. Il souligne la particularité de cette année qui voit le départ de J Luc Sené et le tuilage du poste depuis janvier avec M Kathib. Il renouvelle la bienvenue au nouveau directeur.

C. Paupette souligne la stabilité du Bureau, chacun a pris ses marques et le fonctionnement est efficace et prêt à soutenir M Kathib, si nécessaire.

A Djouadi fait alors remarquer que Claire est montée en compétences.

Rapport adopté à l'Unanimité.

- 3) Rapport d'activité 2022-23 ci-joint qui résume l'activité du CA et du Bureau.

4 et 5) Rapport financier 2022-23 ci-joint qui met en évidence le solde positif de l'année civile 2022 (7304,01 euros) et le bilan comptable qui reste positif depuis 2018. Les professeurs intervenants dans les classes représentent un poste important et permettent de fédérer les enfants.

D Pargny souligne que les subventions communales sont soumises au contrôle de légalité de la préfecture.

L'EMM aimerait que la subvention de Saint Brice Courcelles soit versée en une seule fois et assez tôt dans l'année pour ne pas déséquilibrer le fonctionnement financier.

Les comptes ayant été vérifiés, certifiés exacts et validés par le cabinet comptable, le rapport financier et le budget prévisionnel sont adoptés à l'unanimité.

- 6) Les tarifs 2023-2024 inchangés sont eux aussi adoptés. Il y a eu débat et vote en CA et le maintien des tarifs malgré l'inflation a été décidé, tout en modérant les demandes aux communes.

- 7) Renouvellement des membres du Conseil d'Administration et entrée de Mme Odile Sené .

Le CA se compose de:

A Djouadi, C Paupette, A Loiseau, C Ravier, MJ Pargny et O Sené.

Les membres de droit étant : M Galasso, D Pagny, C Gaudin

Les membres d'honneur : E Tarentola, L Parizot

- 8) Renouvellement des vérificateurs aux comptes : M H Fleischman et Mme Stutz
- 9) Quidus au président et à la vice-présidente

10) Questions diverses

M Kathib nous explique en détail ce qu'est le RAND et les bienfaits qu'il peut apporter à notre école. L'adhésion est gratuite cette année mais ensuite il faudra s'acquitter d'une cotisation d'environ 500 euros. Il précise que chaque élève aura accès à cette plateforme qui ne contiendra aucune donnée personnelle.

M Kathib, le référent pour notre Ecole, devra motiver ses collègues mais chaque pédagogue l'utilisera ou non à sa manière. La plateforme ne remplacera pas un cours en présentiel mais il sera possible de créer un forum entre plusieurs établissements. L'objectif in fine est que toutes les écoles aient accès aux mêmes richesses grâce à la médiathèque.

Le RAND est un atout pour notre école associative.

La parole est ensuite donnée aux représentants des municipalités.

C Gaudin se félicite de la bonne intelligence qui règne. C'est avec plaisir que les élus et les habitants de Champigny voient cette collaboration.

D Pargny redit le soutien indéfectible de la commune de Saint Brice Courcelles, il remercie J Luc Sené pour son travail et renouvelle ses souhaits de bienvenue à Morad Khatib.

Avant de clore la séance à 21h20, A Djouadi renouvelle son souhait de voir les cérémonies officielles avoir lieu le matin car les horaires de l'après-midi mettent en difficulté l'EMM quant à une présence des élèves.